

**ACADEMIE DE
NANTES**

COLLEGE PUBLIC 0442835t

44300 NANTES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2021-2022	Quorum : 11
Numéro de séance : 5	Nombre des présents : 13
Date de convocation : 21/06/2022	Nombre d'absents excusés : 4
Présidence de : RODIER Cathy	

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis			
	Vote			
	Extrait			
	Motion			désignation
1. Affaires pédagogiques				
1.1 Structure et répartition	Vote			
1.2 Règlement Intérieur	Vote			
1.3 Répartition IMP	Vote			
2. Affaires financières				
2.1 DBM 5	Vote			
2.2 Bilan des Fonds Sociaux	Pour info			
2.3 Dons	Vote			
2.4 Conventions	Vote			
3. Questions diverses				

Pièce jointe : vœu concernant la demande d'un poste ATTEE supplémentaire.

Signatures :

La Présidente

C. Rodier



La Secrétaire

S. DE JAGER



PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du collège 0442835t

Séance du : 27 juin 2022

	Qualité	Titulaires	Titulaires			Nom-Prénom	Suppléants			
			P	A	E		P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	Nom – Prénom RODIER Cathy	X							
	Adjoint	DE JAGER Stéphanie	X							
	Gestionnaire	KERIVEL Marie-Pierre	X							
	CPE	LOISANT Charlotte	X							
Élus locaux	Conseiller départemental	MENARD Michel			X					
	Conseillère départementale	GIRARDOT-MOITIE Chloé			X					
	Adjointe au Maire Commune siège	PIAU Catherine		X						
Personnalité qualifiée										
Sous-Total			4	1	2			0	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BONNIER Paul	X			LEBLANC Audrey				
		COMBE Benoît	X			BERILLON Gwenaëlle				
		HOUILLOT Olivier	X							
		LE FOULGOC Fabrice		X						
		TRUJILLO Flavie	X							
	RICHE Fabien	X								
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Aucune liste								
Sous-Total			5	1	0			0	0	0
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	DANGUY DES DESERTS BEAUGE Céline	X			ALLARD Charlotte	X			
		BEYLAT Nathalie		X		BARSALI-DAVY Marie-Sophie		X		
		FRIOU Aïssa	X							
		OREAC Alan			X					
	GILET Stéphanie									
	LOUARN Guy	X								
	Élèves	AHMED Dayane		X						
	SAIYOURI Anis		X							
Sous-Total			3	2	1			1	2	0
Total			7	2	6			4	2	0

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 18h16.

Madame La Principale ouvre le Conseil d'Administration.

Mme DE JAGER, principale adjointe, est désignée secrétaire de séance.

Le PV du dernier CA (25.04.2022) est adopté à l'unanimité.

Il est demandé de modifier l'ordre du jour : bilan des réparations (non réalisé à ce jour).

RUBRIQUE I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Structure et répartition

Madame La Principale présente la structure retenue soit 20 divisions à la rentrée 2022 à la date du 27 juin 2022 :

6^{ème} : 117 (23,4) hors ULIS (1) – 5 divisions

5^{ème} : 130 (26) hors ULIS (7) – 5 divisions

4^{ème} : 138 (27,6) hors ULIS (3) – 5 divisions

3^{ème} : 148 (29,6) hors ULIS (1) – 5 divisions

A ceci s'ajoutent 12 élèves du dispositif ULIS et 15 élèves du dispositif UPE2A NSA soit 560 élèves (-29 par rapport à l'année dernière). Une vigilance sur le niveau 3^{ème}.

Présentation globale de l'enveloppe de 637 heures : 609 HP + 28 HSA. Le FLS est pris sur la DG faute de reconnaissance EFIV des élèves allophones très majoritairement ROM. Madame La Principale la marge utilisée par l'établissement. Des enseignants en sous service (du fait d'une division en moins) partent en complément de service dans un autre établissement. Ceci permet 8 heures de FLS (7 HP + 1 HSA). Le BMP de Lettres passe alors de 9h à 16h.

Un enseignant conteste le nombre de divisions puisqu'il regrette que chaque année, des élèves souhaitent s'inscrire dans notre établissement et sont affectés dans un autre faute de place.

A la demande d'un enseignant, est décidée une suspension de séance à 18h49. Reprise à 18h59.

Déclaration préalable des personnels et des parents : la répartition présentée est la meilleure répartition possible avec la dotation attribuée. Pour autant, elle n'est pas acceptable parce qu'avec une enveloppe insuffisante, la situation n'est pas satisfaisante et ne permet pas d'accompagner au mieux en heures FLS nos élèves allophones. La répartition des HP par rapport aux nombres d'enseignants a diminué également.

Madame la Principale demande aux membres du conseil s'ils approuvent la structure à 20 divisions et la ventilation de la dotation horaire pour la rentrée 2022.

Vote

Pour : 3

Abstentions : 1

Contre : 9

2. Règlement Intérieur

Pour information, le règlement intérieur ne change pas à la rentrée 2022 ; le conseil d'administration se donne le droit de pouvoir présenter et soumettre au vote des changements dans le courant de l'année scolaire 2022-2023 si telle était la demande du CVC, des personnels et de la direction.

3. Répartition des IMP

Madame La Principale présente une répartition possible des IMP à la rentrée 2022 ; pour des conditions pédagogiques optimum, elle ne sera soumise au vote qu'en septembre prochain afin qu'un conseil pédagogique puisse avoir lieu. L'organisation des nouveaux PIAL à la rentrée 2022 a fait que chaque collège a perdu au moins 1 IMP pour la redonner au coordonnateur ou coordonnatrice. Pour le collège Simone Veil, une organisation est différente car rattaché au collège La Colinière : avec l'accord des deux enseignantes coordonnatrices ULIS nous tentons une expérience pour une gestion optimum des AESH inter-degrés, avec l'accord de la DSDEN.

RUBRIQUE II : AFFAIRES FINANCIERES

1. Décision Budgétaire modificative 5

Madame La Gestionnaire présente la décision budgétaire modificative n°5.

- Rectification écriture crédit péda. ULIS +389 / -389
- Dépenses pédagogiques : 1611 euros – soit **2000 euros**
- Administration et logistique : **2500 euros**

Soit une DBM à 4500 euros (réserves du Service Général)

- **Montant des fonds de roulement après DBM 5 :**

Service Général : 15 467,20 euros

Service Restauration et Hébergement : 5048,50 euros

Vote

- Pour : 13
- Abstentions : 0
- Contre : 0

2. Répartition des crédits globalisés

Madame La Gestionnaire présente la répartition des crédits globalisés pour financer l'achat des tickets TAN, les actions de Soli'Simone, les actions pédagogiques obligatoires lorsque ces actions ne sont pas financées en totalité par d'autres financements.

- Pour : 13
- Abstentions : 0
- Contre : 0

3. Bilan des Fonds sociaux

Madame La Gestionnaire présente l'utilisation des Fonds Sociaux sur l'année scolaire 2021-2022 :

Désignation	Montant	Nombre d'élèves
D.P.	10587,50 €	92
Matériels Pédagogiques et Bus	318,22 €	14
MONTANT TOTAL	10905,72 €	

4. Dons

Madame La Gestionnaire présente un don du FSE de 881€ pour les projets BIM, Gazy Gazy, Slam, Fredrika STHAL et le projet Musique et danse.

Vote

- Pour : 13
- Abstentions : 0
- Contre : 0

5. Conventions et contrats

Madame La Principale Adjointe présente la convention annuelle avec le SDIS 44 pour la formation ASSEC des élèves de 6^{ème}.

Madame La Gestionnaire présente le contrat annuel avec HEXATEL pour des communications illimitées vers les téléphones portables.

Vote

- Pour : 13
- Abstentions : 0
- Contre : 0

6. Questions diverses

La dotation en agents ATTEE est calculée en fonction du nombre d'élèves et non en fonction du nombre de salles. Hors, 4 salles sont en construction et aucun agent n'est prévu en plus de la dotation actuelle. La charge sera donc augmentée pour l'équipe actuelle. Un vœu est donc formulé par l'ensemble des représentants au CA.

Poste d'infirmière : il n'y a toujours pas de création de poste à la rentrée 2022 mais la DSDEN nous a signifié un

poste contractuel à temps complet. Nous restons donc vigilants à la situation.

Accompagnement des élèves allophones : la situation a été évoquée lors de la proposition de la répartition de la dotation. La non reconnaissance des élèves de la communauté ROM comme EFIV nous empêche d'avoir des moyens supplémentaires. Faute de participants des parents en nombre suffisants, le dispositif OEPRE (d'école ouverte aux parents) s'arrête.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, Madame Rodier lève la séance à 19h47. Pour rappel la pré-rentrée des enseignants a lieu le mercredi 31 août 2022, la rentrée des 6^{ème} le jeudi 1^{er} septembre et la rentrée des 5-4-3^{ème} le 02 septembre. Le prochain CA aura lieu le jeudi 29 septembre 2022, précédé d'un conseil pédagogique le lundi 19 septembre 2022.

Nantes, le 28 juin 2022

Collège Simone Veil
25 rue des Colporteurs
44300 NANTES

02 52 20 03 50

ce.0442835t@ac-nantes.fr

Dossier suivi par
Cathy RODIER

A l'attention de Monsieur le Président
Du Conseil Départemental
De Loire-Atlantique

Objet : vœu présenté au CA du 27 juin 2022

Monsieur le Président,

La dotation en poste ATTEE pour la collège Simone-Veil pour la rentrée scolaire 2022 est de :

- Théorique : 9.75
- Réel : 10

La dotation ne tient pas compte de l'ouverture des 4 salles supplémentaires à la rentrée scolaire 2022 : une ouverture qui aura un impact sur la charge de travail des personnels techniques.

Les personnels ATTEE et les membres du CA demandent l'ouverture d'un poste supplémentaire pour le collège Simone-Veil à la rentrée scolaire 2022.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

S/C du Président du CA et chef d'établissement.

